



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



29 NOV. 2024

Avis sur la demande d'agrément en maîtrise d'ouvrage d'insertion de l'association FIT – une Femme un Toit, sur la ville de Paris

En application des articles L.365-1 et 2 du code de la construction et de l'habitation, l'association FIT – une Femme un Toit, a sollicité de la part du CRHH d'Île-de-France un avis sur sa demande d'agrément en Maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI), sur la Ville de Paris.

FIT une femme un toit est une association loi 1901, créée en 1969, spécialisée dans la lutte contre les violences faites aux femmes et l'accompagnement des victimes de ces violences. L'association gère un CHU de 12 places et un CHRS de 60 places, situés tous deux au sein d'un seul bâtiment, boulevard des filles du Calvaire à Paris, dont elle est propriétaire. Afin qu'il retrouve sa pleine capacité, le bâtiment, qui n'est actuellement qu'en partie occupé, nécessite des travaux de rénovation qui sont programmés pour démarrer début 2025, date à laquelle l'association va bénéficier de 70 places (en location) dans un bâtiment en cours de construction dans le 10ème arrondissement de Paris. FIT aura ainsi l'opportunité de vider bâtiment et réaliser les travaux de rénovation globale en site inoccupé pour une durée de chantier d'environ 8 mois.

L'agrément MOI permettra à l'association FIT de bénéficier des financements ANAH au titre de l'humanisation des structures d'hébergement.

Réuni en bureau le 20 novembre 2024, le Comité régional de l'habitat et de l'hébergement d'Île-de-France a rendu un **avis favorable** sur la demande d'agrément MOI de l'association FIT- une Femme un Toit, sur la ville de Paris.